



Castres-Mazamet a été la première Communauté d'agglomération créée en Midi-Pyrénées, le 16 décembre 1999. Elle se compose des communes de : Aiguefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont de l'Arn, Le Rialet, Saint-Amans-Soult, Valdurenque et Le Vintrou

Les chiffres clefs :

- Un bassin de vie et d'emploi de plus de 150.000 habitants en 2006
- Une agglomération de 83.000 habitants au cœur d'un bassin d'emploi de 50.900 emplois et 60.000 actifs
- 7.100 établissements de l'industrie, du commerce et des services : tissu de PME, présence de groupes leaders sur leur marché
- 31.000 personnes de moins de 20 ans
- 30.680 personnes de plus de 65 ans
- 28.800 enfants scolarisés
- 1.360 étudiants
- Taux de chômage : 10,3 %

(Données INSEE mars 2009 corrigées des valeurs saisonnières)

Un territoire en redynamisation qui reste confronté à l'enclavement routier

A 70 km de Toulouse, principal pôle industriel et de recherche privée de la Région Midi-Pyrénées hors agglomération toulousaine, le bassin d'emploi de Castres-Mazamet (150.000 habitants) est confronté depuis 20 ans à un enjeu de reconversion, en raison des mutations profondes des activités manufacturières traditionnelles (11.000 emplois perdus).

Pour faire face à cette situation, les acteurs locaux ont défini une stratégie de redynamisation, mise en œuvre dans un projet d'aménagement et de développement territorial, avec l'ambition que Castres-Mazamet continue d'être en Région Midi-Pyrénées un pôle économique majeur d'équilibre de la métropole toulousaine.

Les efforts considérables qui ont dû être réalisés, ont permis à la fois de maintenir un potentiel endogène de développement et d'innovation, et de favoriser l'implantation de nouvelles activités, de telle sorte qu'à la fin de la période 1982-2006, le solde net de l'emploi tous secteurs confondus restait négatif, mais limité (-2.000 emplois).

Si elle se traduit par des résultats tangibles, cette dynamique de reconversion ne suffit pourtant pas à compenser le déclin démographique et la baisse de l'emploi salarié. Le développement du bassin d'emploi est en effet confronté à un frein important : l'éloignement des grands axes européens et les mauvaises communications, notamment routières, avec la métropole toulousaine.

Faute d'une bonne accessibilité, ce territoire n'a pu bénéficier de l'apport migratoire qui caractérise les autres villes moyennes de Midi-Pyrénées.

C'est pour cela que :

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet rappelle la priorité absolue du territoire pour la création d'une liaison routière rapide et sûre avec Toulouse.

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet soutient l'initiative de l'Etat visant à accélérer la mise à 2x2 voies par concession autoroutière.



I- Réunir les conditions d'un développement durable de l'agglomération de Castres-Mazamet

La stratégie de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet vise à soutenir l'émergence d'activités tertiaires, et à doter le bassin d'emploi d'atouts pour assurer sa compétitivité au sein de l'ensemble régional :

- **Un pôle technologique d'enseignement supérieur et de recherche a été créé à partir de 1986** : avec 1.300 étudiants, il déploie aujourd'hui des formations jusqu'à Bac+5 et au-delà, en particulier sur deux axes : numérique & santé, chimie & environnement.

- **Le territoire a été parmi les premiers en France à se doter dès 1993 d'une plateforme numérique**, avec un réseau métropolitain en fibre optique interconnecté aux réseaux transnationaux via un téléport qui offre aux entreprises et aux opérateurs des services sécurisés. Ce réseau assure le lien avec le Cancéropôle de Toulouse, dont Castres-Mazamet est le site d'appui en Région, dans le cadre du pôle de compétitivité Cancer Bio Santé.

- **Une offre foncière et immobilière présentant un niveau élevé de qualité environnementale, sur un site aujourd'hui reconnu d'intérêt régional** : Le Causse Espace d'Entreprises, aménagé au coeur de l'agglomération ; cette offre s'accompagne d'une ingénierie de l'innovation, dans le cadre d'une Technopole labellisée CEEI⁽¹⁾ par la Commission Européenne, la seule dans ce cas en Midi-Pyrénées.

- **Des politiques publiques ambitieuses** ont été mises en œuvre en matière d'habitat, de mobilité et de déplacements, de politique de la ville, d'énergie, de consommation d'espace et de paysages, de biodiversité, de collecte et de traitement des déchets (principale collectivité du syndicat départemental Tryfil engagé dans le traitement biologique des déchets).

L'accessibilité, préalable indispensable

Si l'Etat et la Région consacrent des efforts à la modernisation du transport ferroviaire, si Castres-Mazamet dispose d'un aéroport régional, s'il a été beaucoup investi dans l'équipement numérique, la modernisation des routes demeure un enjeu vital pour le bassin d'emploi.

Le territoire doit disposer d'une liaison routière rapide et sûre avec la métropole régionale, faute de quoi tous les efforts réalisés jusqu'à présent ne suffiront pas à assurer l'avenir du second bassin industriel de Midi-Pyrénées et de ses 150.000 habitants, comme pôle d'équilibre et de cohésion au sein de l'ensemble régional.

(1) CEEI : Centre Européen de l'Entreprise et de l'Innovation



Castres-Mazamet, pôle économique d'équilibre de la métropole toulousaine



II- Une politique globale de communication

Des efforts sont déjà engagés sur tous les modes de communication :

- **l'aéroport Castres-Mazamet** et ses liaisons quotidiennes avec Paris et Lyon.
- **le développement du fer** avec l'augmentation du cadencement à laquelle s'ajoutent les trajets par bus avec Albi et Toulouse.
- **la gratuité des transports urbains dans l'agglomération.**
- **le développement des liaisons douces** avec le maillage des pistes cyclables.
- **les réflexions engagées sur l'intermodalité** autour des 3 gares de Castres, Labruguière et Mazamet-Aussillon.
- **le développement des technologies de l'information** pour lesquelles Castres-Mazamet fait figure de précurseur au niveau national.

Mais...

tous ces moyens atteignent leurs limites !

Le bassin de Castres-Mazamet ne peut rester le seul de l'aire toulousaine à ne pas être correctement relié à la Métropole régionale, alors même qu'il est «capable d'offrir une alternative à la métropole toulousaine en voie de saturation» comme le précise M. Jean-Louis BORLOO dans sa lettre de saisine du 23 décembre 2008 adressée à la Commission Nationale du Débat Public.

Au titre de la Charte pour le désenclavement routier du bassin d'emploi établie en 1998, la Communauté d'agglomération soutient l'initiative de l'Etat d'accélérer l'aménagement de l'axe entre Toulouse et Castres-Mazamet dans le cadre d'une mise en concession de l'itinéraire (300 M€), qui apparaît actuellement comme la seule possibilité de réalisation dans un délai acceptable, compte tenu des volumes de crédits annoncés par ailleurs pour le Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires en Midi-Pyrénées.

III- Castres-Mazamet, composante active de la cohésion régionale

L'agglomération toulousaine et les agglomérations moyennes proches, dont Castres-Mazamet, se sont engagées depuis 2005 dans une démarche de coopération.

Ces travaux font apparaître notamment un différentiel entre les capacités d'accueil de nouveaux habitants et la réalité de la pression démographique. Environ 60 000 habitants devront trouver à se loger dans les villes moyennes. Or, les évolutions récentes constatées en Midi-Pyrénées confirment qu'il existe une relation étroite entre évolution démographique, niveau d'emploi et accessibilité routière.

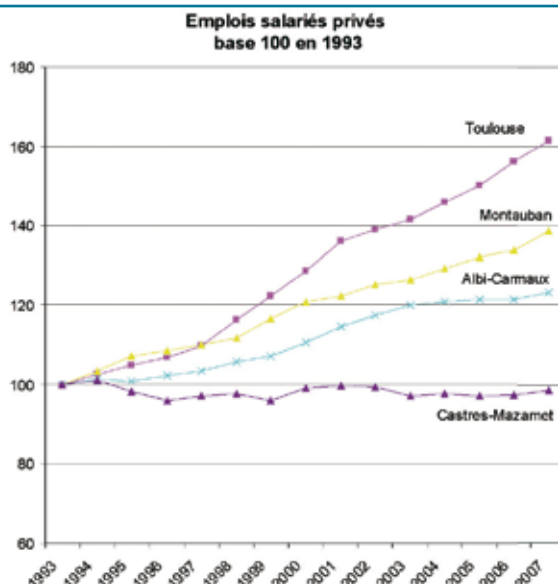
A l'heure où la diffusion de l'effet de la grande vitesse se banalise à l'échelle européenne, il est crucial que Midi-Pyrénées, le Tarn et l'aire métropolitaine toulousaine puissent prendre appui sur un territoire dont les compétences industrielles et les avancées technologiques sont indispensables à la compétitivité régionale ; le bassin d'emploi de Castres-Mazamet peut jouer ce rôle de pôle d'équilibre dès lors que le handicap lié à son accessibilité sera surmonté.

L'évolution de l'emploi salarié au cours des dernières années montre que le bassin de Castres-Mazamet stabilise globalement son niveau d'emploi mais ne connaît pas la dynamique des bassins de Montauban et Albi-Carmaux, qui bénéficient d'une liaison autoroutière avec la métropole.

Evolution de l'emploi salarié privé 1993-2007

Zones d'emploi	2007	93-07	
		va abs	%
Toulouse	360 602	136 973	61%
Montauban	42 354	11 824	39%
Albi-Carmaux	38 492	7 247	23%
Castres-Mazamet	28 884	-489	-2%

Source : Assedic - emplois salariés privés



L'évolution de l'emploi salarié



Castres-Mazamet, un territoire concrètement engagé dans une démarche de développement durable

1- Déplacements :

- Gratuité des transports urbains de l'agglomération.
- Démarche d'intermodalité autour des quartiers « gare » de Castres, Labruguière et Mazamet-Aussillon.
- Projet de territoire traduit dans un SCoT, pour favoriser la proximité habitat-emploi-services, réduire les distances de déplacement, faciliter les transports en commun et les modes doux de déplacements qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Territoire pilote pour le schéma vélo en gare de la Région.
- Mise en place d'un schéma de développement de la mobilité douce constituée d'une épine dorsale qui traverse le territoire d'ouest en est, (pistes vertes, pistes piétonnes et cyclables).

2- Energie :

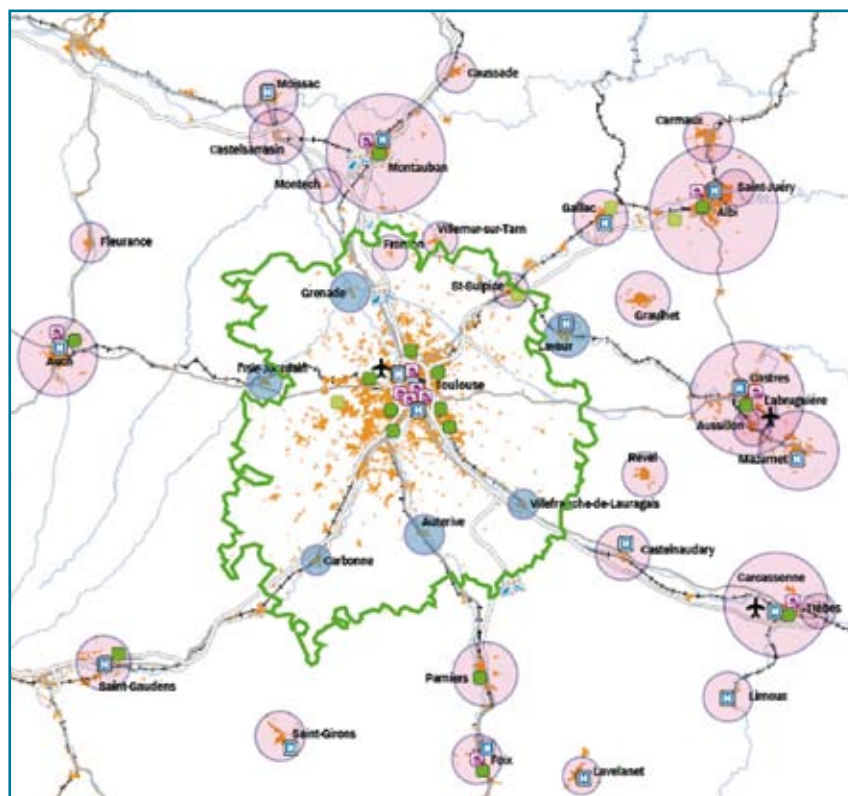
- Chaudières bois et réseaux de chaleur à Castres et Mazamet.
- Utilisation des énergies renouvelables dans les projets publics : piscine-patinoire dont une partie de la consommation d'énergie est assurée par des panneaux solaires.
- Introduction de critères HQE dans la construction de bâtiments publics.
- Projet de ferme photovoltaïque.

3- Déchets :

- Développement des collectes sélectives et réduction du nombre de collectes.
- Valorisation des déchets, déchèteries, mise à disposition de compost de déchets verts gratuitement pour les particuliers ou les entreprises.
- Information et sensibilisation de la population (ambassadeurs de tri).
- Réhabilitation d'anciennes décharges par des procédés biologiques innovants.
- Projet de ressourcerie.

4- Consommation d'espace et Paysages :

- Objectifs chiffrés du PADD du SCoT pour la maîtrise de la consommation d'espace tant pour l'habitat que pour les zones d'activités.
- Maintien de l'activité agricole.
- Démarche innovante de mise en place d'une trame verte et bleue sur l'ensemble du territoire afin de maintenir les continuum écologiques.



Castres-Mazamet a été la première Communauté d'agglomération créée en Midi-Pyrénées, le 16 décembre 1999, par transformation d'un district créé en 1993 dans le cadre du Comité de Bassin pour l'Emploi du Sud du Tarn. Conçue comme une intercommunalité de projet, elle a été l'un des premiers territoires à s'engager dans la logique des politiques territoriales contractualisées avec l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et le Département du Tarn, et dans une démarche de coopération avec la métropole régionale, dont elle a vocation à constituer un pôle d'équilibre.



Maquette : Campardou communication - Getty images (Ryan McVay)
Ce document a été imprimé sur papier recyclé avec de l'encre sans plomb et biodégradable. Notre imprimeur, certifié Impr'Im'Vert applique des mesures de protection de l'environnement.